CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OCCITALI – ALISON GALVEZ

Version du 10 novembre 2026

ARTICLE 1 – IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU VENDEUR

Les présentes Conditions Générales de Vente sont proposées par :

Alison GALVEZ – Entrepreneuse individuelle

Nom commercial : OccitAli
SIRET : 527 992 648 00024
Adresse professionnelle : 50 route de Breuil 23000 Guéret
Adresse électronique : alisonperles34@gmail.com
Téléphone : 0646324807

Régime fiscal : franchise en base de TVA.

Mention applicable : « TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts ».

Ci-après désignée « OccitAli » ou « le Vendeur ».

ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV définissent les conditions de vente des produits commercialisés par OccitAli auprès des particuliers et des professionnels.

Elles s'appliquent aux ventes réalisées notamment par l'intermédiaire :

- Des plateformes de vente en ligne (eBay, Leboncoin, Vinted Pro et autres).
- Du site internet du vendeur.
- Des réseaux sociaux (Instagram, Facebook et autres).
- Des ventes directes conclues à distance, lorsque celles-ci sont proposées.

Les présentes CGV constituent le socle contractuel commun aux différents canaux de vente.

Les conditions particulières de chaque plateforme concernant notamment le paiement, la livraison, les retours et les réclamations s'appliquent également. Elles ne peuvent toutefois priver le client des droits impératifs prévus par la loi.

ARTICLE 3 – NATURE DES PRODUITS

OccitAli commercialise principalement des fournitures destinées à la création de bijoux et aux loisirs créatifs.

Les produits proposés comprennent notamment :

- Perles de rocaille.
- Perles en verre.
- Perles en pierres naturelles et semi-précieuses.
- Perles artisanales et créations de créateurs.
- Accessoires pour bijoux.
- Apprêts et fournitures créatives.
- Lots de perles et assortiments.
- Articles divers destinés aux loisirs créatifs.

Les articles proposés peuvent être neufs ou d'occasion.

Les produits d'occasion peuvent provenir de particuliers, de créateurs ayant cessé leur activité, de brocantes, de marchés, de lots achetés auprès de particuliers ou de bijoux anciens destinés à la récupération de leurs perles et accessoires.

Chaque annonce précise, dans la mesure du possible, la nature, l'état, les dimensions, les quantités et les caractéristiques des produits.

Les articles présentant des traces d'utilisation, des irrégularités ou des imperfections connues font l'objet d'une description ou de photographies permettant au client d'en prendre connaissance avant l'achat.

Les photographies sont aussi fidèles que possible aux produits proposés. De légères différences de rendu peuvent néanmoins apparaître selon les écrans et les conditions de prise de vue.

Les éventuelles variations naturelles de couleur, de forme ou de texture des pierres naturelles sont inhérentes à la nature de ces matériaux.

Les petites perles et fournitures créatives ne sont pas nécessairement des jouets. Elles doivent être conservées hors de portée des jeunes enfants en raison des risques d'ingestion et d'étouffement.

ARTICLE 4 – PRIX ET TVA

Les prix sont indiqués en euros.

En application du régime de franchise en base de TVA, aucune TVA n'est facturée.

La mention suivante figure sur les documents de facturation :

« TVA non applicable, article 293 B du CGI ».

Les prix indiqués correspondent aux produits proposés, hors frais de livraison éventuels.

Les frais de livraison sont précisés avant la validation de la commande.

OccitAli se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les prix applicables sont ceux affichés au moment de la validation de la commande.

Pour les professionnels, les tarifs et éventuelles conditions particulières peuvent être communiqués sur demande.

ARTICLE 5 – COMMANDES

Toute commande implique la prise de connaissance des caractéristiques du produit et l'acceptation des conditions applicables à la vente.

Le client s'engage à communiquer des informations exactes nécessaires au traitement de sa commande et à sa livraison.

La commande devient définitive après sa validation et la confirmation du paiement, selon les modalités du canal de vente utilisé.

OccitAli se réserve le droit de contacter le client en cas d'information manquante ou d'anomalie concernant la commande.

En cas d’indisponibilité exceptionnelle d’un produit après validation de la commande, le client sera informé et pourra obtenir le remboursement des sommes versées ou convenir d’une solution alternative avec le vendeur.

ARTICLE 6 – COMMANDES PERSONNALISÉES ET LOTS SUR MESURE

OccitAli propose, selon les disponibilités, la composition de lots personnalisés de perles et de fournitures créatives.

Ces commandes peuvent notamment porter sur :

- La sélection de couleurs particulières.
- La composition d’assortiments multicolores.
- Le regroupement de plusieurs références.
- La sélection de perles selon des dimensions ou des matières déterminées.
- La constitution de lots selon un budget défini.
- La recherche de fournitures spécifiques.

Les caractéristiques, quantités, prix et modalités de livraison sont convenus préalablement avec le client.

Une commande personnalisée ne sera préparée qu’après accord sur les caractéristiques et le prix.

Toute modification demandée après validation pourra entraîner une modification du prix ou du délai de préparation, sous réserve de l’accord du client.

Droit de rétractation :

Pour les particuliers, le droit de rétractation de 14 jours reste applicable aux lots composés sur demande.

Il ne peut être exclu que dans les cas expressément prévus par la loi, notamment lorsque le bien est réellement confectionné selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisé.

La simple sélection, le regroupement ou l'assemblage de produits standards ne suffit pas, à lui seul, à supprimer ce droit.

Les garanties légales restent applicables aux commandes personnalisées.

ARTICLE 7 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement est effectué selon les moyens proposés sur la plateforme ou le canal de vente concerné.

Pour les ventes directes, le paiement est exigible avant l'expédition, sauf accord écrit contraire.

Les commandes personnalisées peuvent nécessiter un règlement préalable avant leur préparation.

Pour les clients professionnels, les modalités de paiement sont précisées sur le devis ou la facture.

Sauf accord particulier, les commandes professionnelles sont payables comptant.

Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé, sauf accord écrit contraire.

ARTICLE 8 – CONDITIONS DE PAIEMENT ENTRE PROFESSIONNELS

Lorsque des délais de paiement sont accordés à un client professionnel, ils sont mentionnés sur la facture.

Sauf accord particulier respectant la réglementation, les délais de paiement ne peuvent dépasser les plafonds légaux applicables.

En cas de retard de paiement, des pénalités sont exigibles de plein droit à compter du lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire.

Le taux des pénalités correspond au taux directeur de la Banque centrale européenne applicable à l'opération de refinancement la plus récente, majoré de dix points de pourcentage, sans pouvoir être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement est également due par tout professionnel en situation de retard de paiement.

Lorsque les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs à cette indemnité, une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justificatifs, conformément à la réglementation.

Ces dispositions ne concernent pas les consommateurs.

ARTICLE 9 – LIVRAISON ET EXPÉDITION

Les commandes sont expédiées à l'adresse ou au point de retrait indiqué par le client lors de la commande.

Les modes de livraison disponibles, les tarifs et les délais estimés sont communiqués avant validation de la commande.

OccitAli s'engage à préparer et expédier les commandes dans les délais annoncés.

En l'absence de date ou de délai convenu, la livraison intervient au plus tard dans les trente jours suivant la conclusion du contrat, conformément aux dispositions applicables aux consommateurs.

Le client doit vérifier l'exactitude de ses coordonnées de livraison.

En cas d'erreur d'adresse communiquée par le client, les conséquences d'une mauvaise livraison seront examinées au regard des responsabilités respectives et des règles applicables.

Pour les ventes aux consommateurs, le risque de perte ou d'endommagement est transféré lorsque le consommateur, ou le tiers qu'il a désigné, prend physiquement possession du produit.

Si le consommateur choisit lui-même un transporteur qui n'a pas été proposé par le vendeur, le transfert des risques intervient dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 10 – COLIS NON REÇUS, ENDOMMAGÉS OU PERDUS

En cas de problème de livraison, le client est invité à contacter OccitAli en précisant son numéro de commande.

Une réclamation pourra être effectuée auprès du transporteur lorsque cela est nécessaire.

Le vendeur apportera son assistance dans le suivi des réclamations.

Les droits légaux du consommateur en matière de livraison restent pleinement applicables.

En particulier, le vendeur ne peut pas se dégager de ses obligations envers un consommateur au seul motif que le colis a été confié à un transporteur.

ARTICLE 11 – DROIT DE RÉTRACTATION DES PARTICULIERS

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation lors d'une vente à distance.

Ce délai court à compter de la réception physique du produit par le consommateur ou par le tiers qu'il a désigné, autre que le transporteur.

Le consommateur n'a pas à justifier sa décision ni à supporter de pénalités.

Pour exercer ce droit, il doit informer le vendeur de sa décision de se rétracter par une déclaration dénuée d'ambiguïté, notamment par courrier électronique ou courrier postal.

Le formulaire type de rétractation figurant en annexe peut également être utilisé.

Le client dispose ensuite de quatorze jours à compter de la communication de sa décision pour retourner les produits.

Les frais directs de retour sont à la charge du consommateur, sauf indication contraire ou accord du vendeur.

Les produits doivent être retournés avec soin.

La responsabilité du consommateur peut être engagée en cas de dépréciation du produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir sa nature, ses caractéristiques et son bon fonctionnement.

Le droit de rétractation s'applique également aux produits d'occasion vendus par un professionnel à un consommateur.

Les exceptions au droit de rétractation sont exclusivement celles prévues par la loi, notamment certains biens nettement personnalisés.

Remboursement :

En cas de rétractation valable, le vendeur rembourse toutes les sommes versées, y compris les frais de livraison standard.

Les frais supplémentaires correspondant à un mode de livraison plus coûteux choisi expressément par le client ne sont pas remboursés.

Le remboursement intervient au plus tard dans les quatorze jours suivant l'information de la décision de rétractation.

Pour une vente de biens, le vendeur peut différer le remboursement jusqu'à la récupération des produits ou jusqu'à la réception d'une preuve d'expédition, la première de ces dates étant retenue.

Le remboursement est effectué par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande, sauf accord exprès du client pour un autre moyen sans frais.

ARTICLE 12 – ABSENCE DE DROIT LÉGAL DE RÉTRACTATION ENTRE PROFESSIONNELS

Les ventes réalisées entre professionnels ne bénéficient pas du droit légal de rétractation de quatorze jours applicable aux consommateurs.

Toutefois, certaines exceptions légales existent, notamment dans certaines situations particulières de contrats conclus hors établissement entre professionnels.

Toute demande commerciale de retour ou d'échange peut être étudiée par OccitAli, sans que cela constitue une obligation générale d'accepter un retour hors des cas prévus par la loi.

Les garanties légales applicables demeurent réservées.

ARTICLE 13 – GARANTIES LÉGALES

Les consommateurs bénéficient des garanties légales applicables aux produits vendus par un professionnel.

Garantie légale de conformité

Conformément aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation, le vendeur répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien et apparaissant dans un délai de deux ans.

Cette garantie s'applique aux biens neufs comme aux biens d'occasion.

Pour les biens d'occasion, la présomption d'antériorité du défaut de conformité est de douze mois.

Pour les biens neufs, cette présomption est de vingt-quatre mois.

En cas de défaut de conformité, le consommateur peut demander la mise en conformité du bien, notamment par réparation ou remplacement lorsque ces solutions sont possibles.

La mise en conformité doit intervenir dans les conditions et délais prévus par la loi, notamment dans un délai maximal de trente jours à compter de la demande.

Lorsque les conditions légales sont réunies, le consommateur peut demander une réduction du prix ou la résolution du contrat.

Aucun frais ne peut être imposé au consommateur pour la mise en œuvre de cette garantie.

Garantie légale contre les vices cachés

Conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil, le vendeur est tenu de la garantie des vices cachés lorsque le défaut non apparent existant

au moment de la vente rend le produit impropre à l'usage auquel il est destiné ou diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un prix inférieur, s'il en avait eu connaissance.

L'action doit être engagée dans les deux ans suivant la découverte du vice, dans les conditions légales.

Le consommateur peut demander la restitution du produit contre remboursement ou conserver le produit contre restitution d'une partie du prix.

Les défauts apparents expressément signalés avant la vente et acceptés par le client ne peuvent être invoqués comme des défauts cachés.

Les garanties légales ne peuvent être supprimées ou limitées par les présentes CGV.

ARTICLE 14 – RÉCLAMATIONS ET SERVICE CLIENT

Toute réclamation peut être adressée à OccitAli par courrier électronique ou par courrier postal aux coordonnées figurant à l'article 1.

Le client est invité à préciser :

- Son identité.
- Le numéro de commande.
- Le produit concerné.
- La nature du problème rencontré.
- Les éventuelles photographies utiles à l'examen de sa demande.

OccitAli s'engage à examiner chaque réclamation avec attention et à proposer une solution conforme aux obligations légales et contractuelles.

ARTICLE 15 – RESPONSABILITÉ

OccitAli s'engage à apporter le soin nécessaire à la préparation, à l'emballage et à l'expédition des commandes.

Le client est responsable de l'utilisation qu'il fait des produits achetés et doit tenir compte de leur nature et de leur destination.

Les petites pièces doivent notamment être tenues hors de portée des jeunes enfants.

La responsabilité du vendeur ne peut être écartée lorsque celle-ci résulte d'une obligation légale, notamment en matière de conformité, de sécurité des produits ou de bonne exécution du contrat.

Aucune disposition des présentes CGV ne peut limiter les droits impératifs reconnus au consommateur.

ARTICLE 16 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les photographies, textes, descriptions et éléments graphiques créés par OccitAli et protégés par le droit de la propriété intellectuelle ne peuvent être reproduits ou utilisés sans autorisation préalable de leur titulaire.

Les produits commercialisés restent soumis aux droits de propriété intellectuelle éventuellement détenus par leurs créateurs ou fabricants.

ARTICLE 17 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies dans le cadre des commandes sont utilisées pour :

- La gestion des commandes.
- Le paiement et la facturation.
- La préparation et la livraison.
- Le suivi des réclamations.
- Le respect des obligations comptables et légales.

Les données ne sont conservées que pendant les durées nécessaires aux finalités poursuivies et au respect des obligations légales.

Les données peuvent être communiquées aux prestataires intervenant dans le traitement des commandes, notamment les plateformes de vente, les services de paiement et les transporteurs, dans la mesure nécessaire à leurs missions.

Conformément au RGPD et à la réglementation applicable, le client dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et, lorsque les conditions sont réunies, de portabilité de ses données.

Toute demande peut être adressée à : Alison Galvez 50 Route de Breuil 23000 Guéret.

Le client peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 18 – FORCE MAJEURE

Aucune partie ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement répondant aux conditions légales de la force majeure.

La partie concernée informera l'autre partie dans les meilleurs délais de la survenance de l'événement et de ses conséquences sur l'exécution du contrat.

Les obligations affectées seront suspendues pendant la durée de l'événement, dans les limites prévues par la loi.

Les droits impératifs du consommateur, notamment en matière de remboursement ou de résolution du contrat, restent applicables.

ARTICLE 19 – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de difficulté, le client consommateur est invité à contacter préalablement OccitAli afin de rechercher une solution amiable.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige avec le vendeur, après avoir effectué une réclamation écrite préalable auprès de celui-ci et dans les conditions de recevabilité prévues par la loi.

ARTICLE 20 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable.

À défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.

Aucune clause des présentes CGV ne peut avoir pour effet de priver le consommateur des règles protectrices relatives à la compétence juridictionnelle.

ARTICLE 21 – ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CGV

Les présentes CGV sont accessibles au client avant la conclusion de la vente, selon les modalités du canal de vente utilisé.

La validation d'une commande vaut acceptation des conditions applicables à cette commande.

OccitAli se réserve la possibilité de modifier ses CGV afin de tenir compte des évolutions de son activité ou de la réglementation.

La version applicable est celle portée à la connaissance du client au moment de la conclusion du contrat.